

20
19

Comité d'analyse approfondie du budget



Présentation au comité plénier
30 OCTOBRE 2018



L'origine du Comité

Résolution CM-2017-1010

Ce conseil mandate le comité exécutif, appuyé par la Commission de révision des dépenses et des services, de procéder à une révision budgétaire (revenus et dépenses) en profondeur incluant le plan de main-d'œuvre afin de présenter au conseil municipal d'ici le 31 août 2018, les orientations budgétaires des trois dernières années du présent mandat.

(Note: date butoir repoussée au 31 octobre 2018, avec l'accord du conseil)

Méthodologie

« Un exercice d'analyse sans précédent récent »

- ✓ Dix séances du Comité (d'avril à octobre 2018);
- ✓ Plus de 20 présentations par les différents services;
- ✓ Une mobilisation complète de l'Administration pour donner suite aux demandes du Comité;
- ✓ Une méthodologie uniforme pour tous les services: présentations des ressources, fonctions, activités, défis et enjeux, ainsi que les approfondissements requis par le Comité.

Une situation financière en teintes

Gatineau se compare bien à plusieurs égards aux autres grandes villes du Québec (de plus de 100 000 habitants)

- ✓ Le niveau du fardeau fiscal y est globalement inférieur ou comparable.
- ✓ Le niveau d'endettement y est moins élevé.
- ✓ Le niveau des immobilisations payées comptant y est notamment plus élevé (11 % du budget 2018).

Malgré tout, deux grands défis:

- ✓ Un déficit structurel pour équilibrer chaque année le budget d'opérations.
- ✓ Un niveau d'investissements qui demeure insuffisant pour éliminer le retard dans l'entretien des actifs de la Ville.

Modèle du déficit structurel de l'année 2018

(exprimé en milliers de dollars)

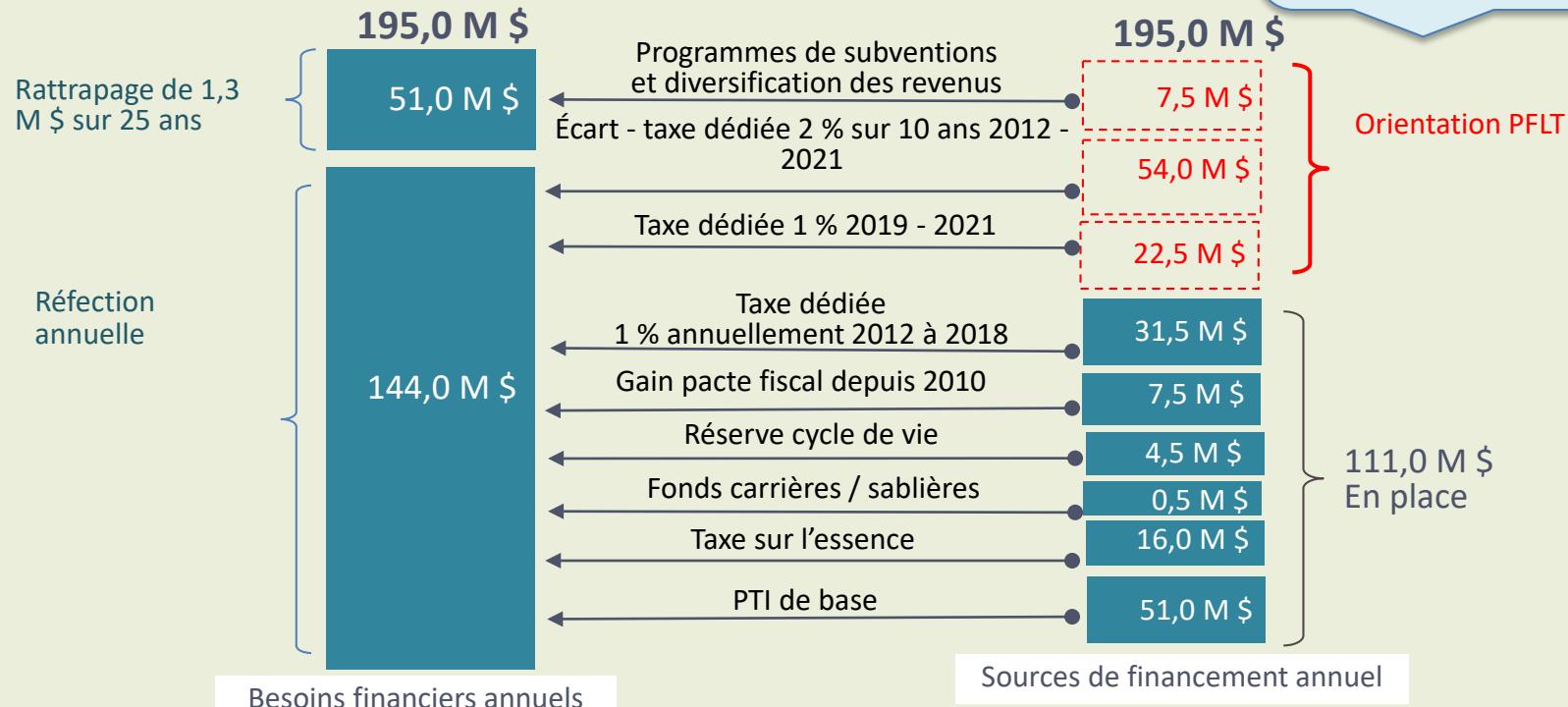
Sources de revenus	
Nouvelles évaluations	5 500 \$
Hausse de taxes à 1,9 % (IPC Banque du Canada)	8 000 \$
Total	13 500 \$



Besoins budgétaires (maximum 4 %)	
Indexation des salaires et avantages sociaux	6 000 \$
Régime de retraite	1 500 \$
Société de transport de l'Outaouais	2800 \$
Croissance de la Ville – indexation et ajustements des contrats	2 500 \$
Part municipale – programme de subvention	500 \$
Mise à niveau des services aux citoyens	1 000 \$
Réserve – cycle de vie	500 \$
Autres projets particuliers : Centre sportif, rue Jacques Cartier, nouvelles normes, centre-ville etc.	1000 \$
Total	15 800 \$

Nos infrastructures et l'investissement requis

Les autres villes du Québec et du Canada sont dans la même situation



Le plan préliminaire des effectifs: faits saillants

- ✓ La rareté de main-d'œuvre dans certains domaines, la forte concurrence entre les employeurs et notre situation géographique rendent difficiles le recrutement et la rétention du personnel;
- ✓ Les départs à la retraite constituent un important défi dans certaines catégories d'emplois;
- ✓ La rémunération globale pose problème pour assurer la relève dans certaines catégories d'emplois;
- ✓ La stratégie actuelle de combler des besoins récurrents par des affectations temporaires devient contre-productive;
- ✓ Un changement de culture (plus d'autonomie et de reddition de comptes) est requis pour répondre de façon plus agile et plus efficace aux besoins de la clientèle;
- ✓ La mise en œuvre d'un plan triennal des effectifs pour corriger les manquements et insuffisances de l'appareil administratif.

Les recommandations portant sur le fonctionnement organisationnel et administratif



Recommandation no 1

Suite à l'analyse des dépenses des différents services et l'identification de pistes d'analyse nécessitant un approfondissement...

- ✓ Le Comité considère utile, après les avoir identifiés dans le cadre de ses travaux, de suggérer de confier le suivi de ces différentes pistes d'analyse aux instances composées d'élus que sont le conseil municipal, le comité exécutif ou la Commission de révision des dépenses et des services, pour que d'éventuelles décisions soient prises par le conseil au cours du présent mandat.

Recommandation no 2

Sur le défi de bien appuyer les élus en reflétant la nouvelle gouvernance...

- ✓ Le Comité recommande d'évaluer les impacts de la gouvernance municipale sur la charge de travail des cadres supérieurs et de préciser les ajustements organisationnels requis.

Recommandation no 3

Sur le modèle actuel de prestation territoriale des services...

- ✓ Le Comité recommande de confier à l'Administration le soin de compléter un dossier d'opportunité expliquant les enjeux et avantages attendus d'une refonte du modèle de prestation des services supportés par les centres de services et de l'inviter à le soumettre en comité plénier dans la période couverte par le présent mandat.

Recommandation no 4

Sur l'opportunité d'intégrer aux opérations de la Ville les services offerts par la STO pour réaliser une synergie...

- ✓ Le Comité recommande, sous la gouverne de la Direction générale de la Ville de Gatineau, et en étroite collaboration avec la Direction générale de la STO, qu'une étude approfondie portant sur l'intégration des services de la STO au sein de la Ville de Gatineau soit menée dans les meilleurs délais, pour en évaluer la pertinence et en mesurer les bénéfices potentiels, tant pour la population de Gatineau que pour les usagers du transport collectif.

Recommandation no 5

Sur la responsabilisation des gestionnaires et l'agilité organisationnelle...

- ✓ Le Comité recommande que l'Administration aille de l'avant avec une transformation des services ayant des mandats « transversaux », pour qu'ils contribuent mieux à l'avenir à la responsabilisation des gestionnaires de la Ville de Gatineau, le tout afin d'accroître l'agilité organisationnelle, la reddition de comptes et l'imputabilité des gestionnaires.

Recommandation no 6

Sur la pérennité et la sécurité des différents services livrés aux citoyens...

- ✓ Le Comité recommande que l'Administration intègre dans ses prévisions budgétaires des trois prochaines années, les ressources humaines requises pour corriger les vulnérabilités les plus critiques s'étant manifestées dans l'organisation au cours des récentes années, et prévoit les mesures pour corriger les difficultés de recrutement.

Recommandation no 7

Sur la modernisation de l'organisation soutenue par de meilleures capacités en technologies de l'information...

- ✓ Le Comité recommande de mandater la Direction générale afin que la prochaine génération du Plan directeur informatique (PDI) reflète les meilleurs choix technologiques destinés à soutenir des services à distance plus évolués, et vienne renforcer l'infrastructure et les ressources technologiques qui soutiendront la transformation organisationnelle de la Ville de Gatineau sur un horizon de cinq à sept ans. Ce nouveau PDI devra ensuite être soumis pour considération par le conseil municipal.

Les recommandations formant le scénario fiscal

Plan quinquennal financier (exprimé en milliers de dollars)

- ✓ Dans le cadre de sa planification financière, le Service des finances prépare à chaque année des prévisions budgétaires sur 5 ans.
 - ✓ Selon une hausse de taxes à l'IPC conformément au plan financier à long terme. (PFLT)

Résultat du plan quinquennal préparé en début de 2018 pour les trois prochaines années								
	2018		2019		2020		2021	
Croissance nette du budget de base	5 079 \$	1,2 %	5 291 \$	1,1 %	5 473 \$	1,1 %	3 940 \$	0,7 %
Société de transport de l'Outaouais (présenté le 26 juin 2018)	2 800 \$	0,6 %	2 700 \$	0,6 %	2 700 \$	0,5 %	2 600 \$	0,5 %
Contributions aux régimes de retraites	1 500 \$	0,3 %	1 000 \$	0,2 %	500 \$	0,1 %	---	---
Part municipale – programmes de subvention	373 \$	0,1 %	359 \$	0,0 %	737 \$	0,1 %	1 325 \$	0,2 %
Mise à niveau – services aux citoyens	1 000 \$	0,2 %	1 000 \$	0,2 %	1 000 \$	0,2 %	1 000 \$	0,2 %
Travaux du Comité de révision des dépenses	(2 202) \$	(0,5) %	? \$? %	? \$? %	? \$? %
Gestion des matières résiduelles	---	---	370 \$	0,1 %	(120) \$	---	375 \$	0,1 %
Total	8 550 \$	1,9 %	10 720 \$	2,2 %	10 290 \$	2,0 %	9 240 \$	1,7 %
Hausse de taxes à 1,9 % (Selon PFLT)	(8 550) \$	(1,9) %	(9 120) \$	(1,9) %	(9 690) \$	(1,9) %	(10 260) \$	(1,9) %
Déficit (surplus)	---	---	1 600 \$	0,3 %	600 \$	0,1 %	(1 020) \$	(0,2) %

Mise à jour du plan quinquennal financier pour 2019-2020-2021

- ✓ Ajuster les prévisions en fonction des nouvelles réalités budgétaires;
- ✓ Intégrer aux prévisions, les propositions découlant de la diversification des revenus et de la révision des pouvoirs fiscaux existants;
- ✓ Aucune modification au niveau de service.

Budgets 2019, 2020 et 2021 - Mise à jour du plan quinquennal financier (exprimé en milliers)

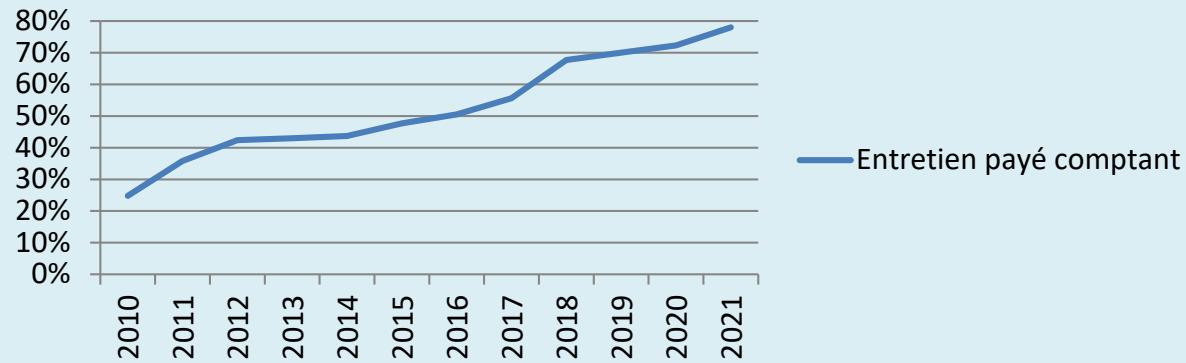
Années	2019	2020	2021
(Manque à gagner) selon le PFLT à 1,9 %	(1 600) \$	(600) \$	1 020 \$
Mise à niveau du budget de la neige selon l'historique	(2 300) \$	----	----
Plan triennal des effectifs	(1 500) \$	(1 000) \$	(1 000) \$
Ajustement au budget de l'OH de l'Outaouais (déficit 2018)	(400) \$	----	----
Formation obligatoire - Sécurité publique (armes à impulsion électrique)	(180) \$	(80) \$	(80) \$
Recettes de placements (housse des taux d'intérêts)	2 100 \$	----	----
Service de dette selon les nouvelles projections	2 000 \$	----	----
Majoration de la surtaxe terrains vagues desservis	3 500 \$	----	----
Droits sur les immatriculations	----	3 000 \$	-----
Taxe sur les stationnements	----	----	1 600 \$
Disponibilité budgétaire (permet de réduire la hausse de taxes de 1,9 % à 1,6 %)	1 620 \$	1 320 \$	1 540 \$

Constats

- ✓ La mise à jour du plan quinquennal financier, les efforts d'optimisation des dernières années, l'implantation d'une culture d'optimisation et l'intégration des pistes de diversification des revenus et la révision de certains pouvoirs fiscaux existants permettent de réduire la hausse de taxes à 1,6 % en 2019, 2020 et 2021 pour les opérations municipales;
 - ✓ Excluant tout plan d'effectifs majeur;
 - ✓ Excluant l'impact du partenariat fiscal;
 - ✓ Tenant compte de l'approbation et/ou faisabilité des mesures de diversification des revenus et la révision de certains pouvoirs fiscaux;
- ✓ La hausse de taxes pour les trois prochaines années serait alors de 2,6 % annuellement en considérant la taxe dédiée aux infrastructures de 1 %.

Nouvelle proposition relative à la taxe dédiée

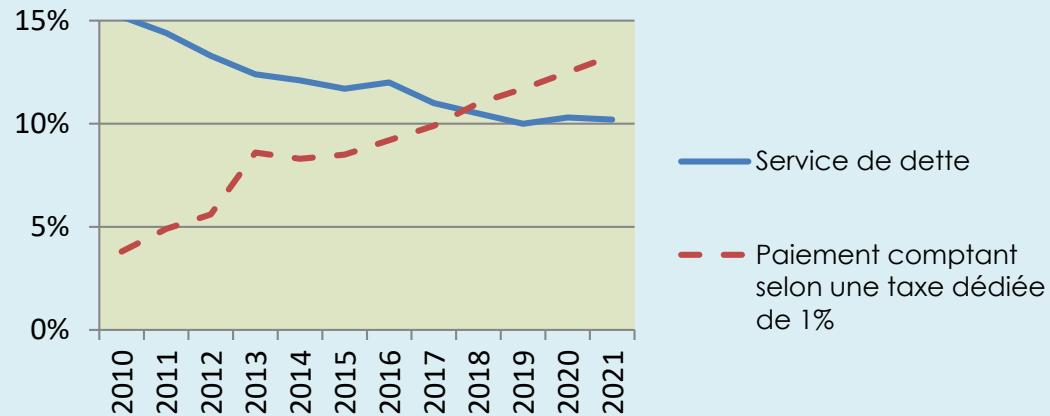
En 2010, au moment de l'adoption du PFLT, 25 % des travaux de type entretien prévus au plan triennal d'investissement – volet maintien étaient payés comptant. Aujourd'hui, grâce à la saine gestion financière de la dette, entre autres par une stratégie d'accroissement des paiements comptants, cette proportion est passée à 68 % en 2018



Le fait d'augmenter le paiement comptant pour l'entretien des infrastructures a permis de faire contribuer au coût du rattrapage requis ceux qui ont bénéficié dans les années passées (sur leur compte de taxes), du sous-investissement dans les infrastructures.

Nouvelle proposition relative à la taxe dédiée (suite)

La saine gestion financière de la dette nous a également permis de réduire l'importance du service de dette sur le budget



Nos indicateurs, tels que compilés par le MAMOT se positionnent de façon avantageuse avec la majorité des grandes villes

Nouvelle proposition relative à la taxe dédiée (suite)

- ✓ Cette situation enviable aujourd'hui nous permet, dans le respect du fragile équilibre entre l'entretien au comptant des infrastructures, le transfert intergénérationnel et le fardeau fiscal, de réduire temporairement cette hausse de taxes en modifiant le financement de la taxe dédiée aux infrastructures;
 - ✓ Remplacement d'une partie de la taxe dédiée par une hausse équivalente de la dette;
 - Nécessité de déroger à la politique de gestion de la dette;
 - Aucun impact sur les fonds alloués au plan triennal des investissements – volet maintien (PTI).
- ✓ Assurer une vigie sur l'évolution de la dette : nouveaux projets financés par la dette, participation à des programmes de subvention, variations des taux d'intérêts, etc.

Importance de maintenir le financement du PTI actuel (exprimé en milliers de dollars)

Source de financement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe dédiée 1 % an 1	3 200 \$	3 400 \$	3 600 \$	3 800 \$	4 000 \$	4 200 \$	4 500 \$	4 800 \$	5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 2		3 400 \$	3 600 \$	3 800 \$	4 000 \$	4 200 \$	4 500 \$	4 800 \$	5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 3			3 600 \$	3 800 \$	4 000 \$	4 200 \$	4 500 \$	4 800 \$	5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 4				3 800 \$	4 000 \$	4 200 \$	4 500 \$	4 800 \$	5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 5					4 000 \$	4 200 \$	4 500 \$	4 800 \$	5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 6						4 200 \$	4 500 \$	4 800 \$	5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 7							4 500 \$	4 800 \$	5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 8								4 800 \$	5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 9									5 100 \$	5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 10										5 400 \$	5 700 \$
Taxe dédiée 1 % an 11											5 700 \$
Montant annuel recueilli	3 200 \$	6 800 \$	10 800 \$	15 200 \$	20 000 \$	25 200 \$	31 500 \$	38 400 \$	45 900 \$	54 000 \$	62 700 \$
Montant cumulatif de travaux réalisés	3 200 \$	10 000 \$	20 800 \$	36 000 \$	56 000 \$	81 200 \$	112 700 \$	151 100 \$	197 000 \$	251 000 \$	313 700 \$

Si la taxe dédiée n'est pas maintenue au-delà de 2018

Manque à gagner de 54 M\$ au Plan d'investissement actuel

Peut mettre en péril notamment :

- ✓ Plan de bonification du pavage
- ✓ Plan d'intervention - eau colorée
- ✓ Subvention de 53 M\$ - usine Notre-Dame

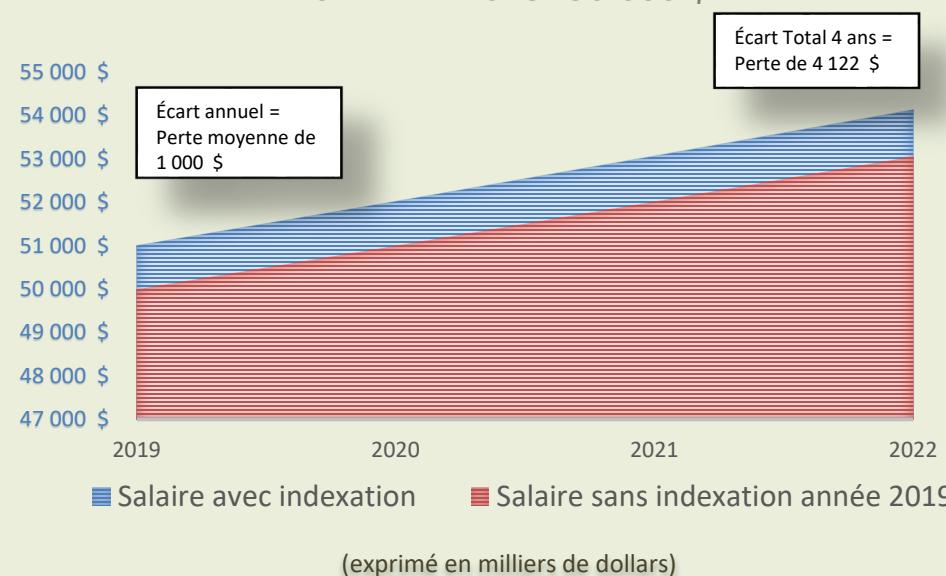
54 M\$

En conséquence, nécessaire de réduire la liste des projets si aucune nouvelle façon de financer le PTI n'est trouvée

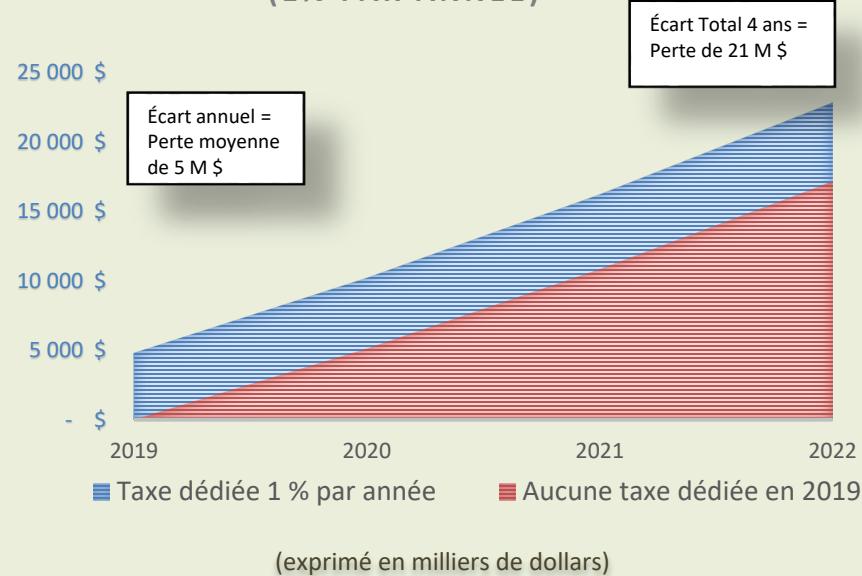
Importance de maintenir le financement du PTI actuel (suite)

Exemple sans taxe dédiée en 2019

AUGMENTATION SALARIALE (2 % PAR ANNÉE) SALAIRE 2018: 50 000 \$



AUGMENTATION TAXE DÉDIÉE (1 % PAR ANNÉE)



Nouvelle proposition relative à la taxe dédiée (suite)

Scénarios étudiés

- ✓ Taxe dédiée de 0,75 %: Décréter une taxe dédiée de 0,75 % à compter de 2019 jusqu'en 2021.
- ✓ Taxe dédiée de 0,50 %: Décréter une taxe dédiée de 0,50 % à compter de 2019 jusqu'en 2021.
- ✓ Taxe dédiée de 0 % : Ne pas décréter de taxe dédiée pour les années 2019 à 2021.
- ❑ La diminution du niveau de la taxe dédiée est compensée par une hausse équivalente de la dette, donc aucun impact sur les fonds alloués au PTI.

Hypothèses

- ✓ Le total du PTI prévu est maintenu égal entre les scénarios;
- ✓ Aucune variation de la taxe sur l'essence ou les autres programmes de subvention n'est considérée durant la période étudiée;
- ✓ La dette est inscrite selon l'année d'adoption du PTI et le service de dette débute 2 ans plus tard;
- ✓ La dette est émise à un taux de 4 % sur une durée de 20 ans.

PTI actuel pour la période 2018-2021 (exprimé en milliers de dollars)

Mode de financement/Année	2018	%	2019	2020	2021	%
Dette	45 447	38,7 %	46 911	38 818	30 104	24,4 %
Subventions	16 773	14,3 %	16 773	16 773	16 773	13,6 %
Comptant	<u>55 119</u>	<u>47,0 %</u>	<u>62 019</u>	<u>69 519</u>	<u>76 444</u>	<u>62,0 %</u>
Total du PTI	117 339	100 %	125 703	125 110	123 321	100 %
Hausse annuelle de la taxe dédiée	1,0 %	S.O.	1,0 %	1,0 %	1,0 %	S.O.

Note: Le PTI adopté l'an dernier prévoyait que la taxe dédiée sera augmentée de 1 % également en 2022

Taxe dédiée de 0,75 % pour 2019-2021

(exprimé en milliers de dollars)

Mode de financement/Année	2018	%	2019	2020	2021	%	2022	2023
Dette	45 447	38,7	48 111	41 368	34 154	27,7		
Subventions	16 773	14,3	16 773	16 773	16 773	13,6		
Comptant	<u>55 119</u>	<u>47,0</u>	<u>60 819</u>	<u>66 969</u>	<u>72 394</u>	<u>58,7</u>		
Total du PTI	117 339	100	125 703	125 110	123 321	100		
Augmentation annuelle de la dette	S.O.	S.O.	1 200	2 550	4 050 ⁽¹⁾	S.O.	S.O.	S.O.
Service de dette additionnel	S.O.	S.O.	-	S.O.	88	S.O.	188	298 ⁽¹⁾
Hausse de taxes annuelle	S.O.	S.O.	-	S.O.	0,02 %	S.O.	0,03 %	0,05 % ⁽¹⁾

⁽¹⁾Pour les 20 prochaines années

Taxe dédiée de 0,5 % pour 2019-2021

(exprimé en milliers de dollars)

Mode de financement/Année	2018	%	2019	2020	2021	%	2022	2023
Dette	45 447	38,7	49 311	43 918	38 204	31,0		
Subventions	16 773	14,3	16 773	16 773	16 773	13,6		
Comptant	<u>55 119</u>	<u>47,0</u>	<u>59 619</u>	<u>64 419</u>	<u>68 344</u>	<u>55,4</u>		
Total du PTI	117 339	100	125 703	125 110	123 321	100		
Augmentation annuelle de la dette	S.O.	S.O.	2 400	5 100	8 100 ⁽¹⁾	S.O.	S.O.	S.O.
Service de dette additionnel	S.O.	S.O.	-	-	177	S.O.	375	596 ⁽¹⁾
Hausse de taxes annuelle	S.O.	S.O.	-	-	0,03 %	S.O.	0,07 %	0,11 % ⁽¹⁾

⁽¹⁾Pour les 20 prochaines années

Taxe dédiée de 0 % pour 2019-2021

(exprimé en milliers de dollars)

Mode de financement/Année	2018	%	2019	2020	2021	%	2022	2023
Dette	45 447	38,7	51 711	49 018	46 304	37,5		
Subventions	16 773	14,3	16 773	16 773	16 773	13,6		
Comptant	<u>55 119</u>	<u>47,0</u>	<u>57 219</u>	<u>59 319</u>	<u>60 244</u>	<u>48,9</u>		
Total du PTI	117 339	100	125 703	125 110	123 321	100		
Augmentation annuelle de la dette	S.O.	S.O.	4 800	10 200	16 200 ⁽¹⁾	S.O.	S.O.	S.O.
Service de dette additionnel	S.O.	S.O.	-	-	354	S.O.	750	1 192 ⁽¹⁾
Hausse de la taxe annuelle	S.O.	S.O.	-	-	0,07 %	S.O.	0,15 %	0,22 % ⁽¹⁾

(1) Pour les 20 prochaines années

Constats

- ✓ Pour les trois prochaines années, une réduction de la hausse de la taxe dédiée réduit l'augmentation de taxes décrétée par le conseil.
- ✓ Ce gain se transpose graduellement par une hausse du compte de taxes reliée à l'augmentation équivalente de la dette;
 - ✓ Sommairement, pour les 13 prochaines années, le compte de taxes est inférieur comparativement au scénario actuel (taxe dédiée de 1 %), mais devient plus élevé par la suite et à terme, soit à l'année 20, l'augmentation est d'environ 25 % par rapport au scénario actuel et se maintient à vie par la suite. Projeté à un taux de financement de 4 %.

Évolution du compte de taxes (selon scénario à 0,5 % de taxe dédiée) ⁽¹⁾				
	2018	2023	2031	2038
Taxe dédiée de 1 % 2019-2021	2 800	2 885	2 885	2 885
Taxe dédiée de 0,5 % 2019-2021	2 800	2 842	2 885	2 905

⁽¹⁾ Pour une résidence médiane et sans aucune autre augmentation de taxes.

Scénarios de taxation

- ✓ Considèrent la mise à jour du plan quinquennal financier;
 - ✓ Considèrent l'intégration des mesures de diversification des revenus et de révision de certains pouvoirs fiscaux existants;
 - ✓ Considèrent l'option de financer par dette ,l'impact d'une hausse moins grande de la taxe dédiée.
- Ces scénarios sont temporaires soit pour les années 2019-2021. En 2022, on revient aux orientations du PFLT et ce jusqu'à ce que le prochain conseil ait révisé le PFLT.

Scénarios de taxation – Année 2019

SCÉNARIOS	Prévu au PFLT	Historique 2014 - 2018	Taxe dédiée de 1 %			Taxe dédiée de 0,75 %			Taxe dédiée de 0,5 %			Taxe dédiée de 0 %		
			A1	B1	C1	A2	B2	C2	A3	B3	C3	A4	B4	C4
Opérations municipales	1,90 %	1,90 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %
Taxe dédiée ⁽¹⁾	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,50 %	0,50 %	0,50 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Disponibilités budgétaires	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,20 %	0,30 %	0,00 %	0,15 %	0,25 %	0,00 %	0,20 %	0,50 %	0,00 %	0,50 %	1,00 %
Total de la hausse de taxes	3,90 %	2,90 %	2,60 %	2,80 %	2,90 %	2,35 %	2,50 %	2,60 %	2,10 %	2,30 %	2,60 %	1,60 %	2,10 %	2,60 %
Disponibilités budgétaires ⁽²⁾	-	-	-	960	1 440	-	720	1 200	-	960	2 400	-	2 400	4 800

⁽¹⁾ Quelque soit le taux de taxe dédiée, il n'y a aucun impact sur l'enveloppe totale du PTI

⁽²⁾ Montants des disponibilités budgétaires en milliers et en sus de l'enveloppe de 1 M\$

Scénarios de taxation – Année 2020

SCÉNARIOS			Taxe dédiée de 1 %			Taxe dédiée de 0,75 %			Taxe dédiée de 0,5 %			Taxe dédiée de 0 %		
	Prévu au PFLT	Historique 2014 - 2018	A1	B1	C1	A2	B2	C2	A3	B3	C3	A4	B4	C4
Opérations municipales	1,90 %	1,90 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %
Taxe dédiée ⁽¹⁾	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,50 %	0,50 %	0,50 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Disponibilités budgétaires	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,20 %	0,30 %	0,00 %	0,15 %	0,25 %	0,00 %	0,20 %	0,50 %	0,00 %	0,50 %	1,00 %
Total de la hausse de taxes	3,90 %	2,90 %	2,60 %	2,80 %	2,90 %	2,35 %	2,50 %	2,60 %	2,10 %	2,30 %	2,60 %	1,60 %	2,10 %	2,60 %
Disponibilités budgétaires ⁽²⁾	-	-	-	1 020	1 530	-	765	1 275	-	1 020	2 550	-	2 550	5 100

⁽¹⁾ Quelque soit le taux de taxe dédiée, il n'y a aucun impact sur l'enveloppe totale du PTI

⁽²⁾ Montants des disponibilités budgétaires en milliers et en sus de l'enveloppe de 1 M \$

Scénarios de taxation – Année 2021

SCÉNARIOS	Prévu au PFLT	Historique 2014 - 2018	Taxe dédiée de 1 %			Taxe dédiée de 0,75 %			Taxe dédiée de 0,5 %			Taxe dédiée de 0 %		
			A1	B1	C1	A2	B2	C2	A3	B3	C3	A4	B4	C4
Opérations municipales	1,90 %	1,90 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %
Taxe dédiée ⁽¹⁾	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,50 %	0,50 %	0,50 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Disponibilités budgétaires	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,20 %	0,30 %	0,00 %	0,15 %	0,25 %	0,00 %	0,20 %	0,50 %	0,00 %	0,50 %	1,00 %
Total de la hausse de taxes	3,90 %	2,90 %	2,60 %	2,80 %	2,90 %	2,35 %	2,50 %	2,60 %	2,10 %	2,30 %	2,60 %	1,60 %	2,10 %	2,60 %
Disponibilités budgétaires ⁽²⁾	-	-	-	1 080	1 620	-	810	1 350	-	1 080	2 700	-	2 700	5 400

⁽¹⁾ Quelque soit le taux de taxe dédiée, il n'y a aucun impact sur l'enveloppe totale du PTI

⁽²⁾ Montants des disponibilités budgétaires en milliers et en sus de l'enveloppe de 1 M \$

Recommandation no 8

Sur le maintien des capacités opérationnelles de l'Administration de la Ville de Gatineau...

- ✓ Le Comité recommande d'ajuster la taxe générale à un niveau de 1,6 % en 2019, 2020 et 2021 pour pourvoir à la hausse des dépenses d'opérations de la Ville de Gatineau, et de revenir à l'orientation prévue dans le PFLT, soit une hausse de 1,9 % dès 2022, et ce, jusqu'à ce que le prochain conseil ait révisé le PFLT.
 - Cet ajustement à la baisse est rendu possible grâce au résultat des exercices précédents d'optimisation, à l'implantation d'une culture d'optimisation dans l'organisation et à l'introduction des nouveaux revenus liés tant à la révision des pouvoirs fiscaux existants qu'à la diversification des sources de revenus.

Recommandation no 9

Sur la révision et la diversification des revenus de la Ville...

- ✓ Le Comité recommande une révision des pouvoirs fiscaux existants et une diversification graduelle des revenus municipaux auprès de certaines catégories de contribuables lors de chaque exercice budgétaire, pour au moins les trois prochaines années, selon le scénario proposé.
 - 2019: mise à niveau de la taxe sur les terrains vagues desservis (TVD)
 - 2020: introduction d'un droit municipal d'immatriculation de 20 \$
 - 2021: introduction d'une taxe sur les stationnements - secteur centre-ville

Recommandations no 10 - 11 - 12

Sur la taxe dédiée aux infrastructures et le niveau d'investissements du PTI...

- ✓ Le Comité recommande le maintien par la Ville de Gatineau du principe de la taxe dédiée à chaque exercice budgétaire pour les trois prochaines années (2019, 2020 et 2021), en ajustant la hausse à 0,5 % par année. **(Rec. no 10)**
- ✓ Le Comité recommande de ramener la hausse de la taxe dédiée à 1 % dès 2022, et de la maintenir à ce niveau jusqu'à ce que le prochain conseil ait révisé le Plan financier à long terme. **(Rec. no 11)**
- ✓ Le Comité recommande le maintien par la Ville de Gatineau du niveau de son programme global d'investissements de 2019 à 2021, en comblant le manque à gagner dû à la hausse moins importante de la taxe dédiée par un recours accru à l'endettement. **(Rec. no 12)**

20
19

Budget



REMERCIEMENT
ET PÉRIODE DE QUESTIONS

